

REUNION DU 27 JANVIER 2022

Ordre du jour :

Acquisition terrain Cantarel ; autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement - budgets commune et Eau et assainissement et questions diverses.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 novembre 2021.

DELIBERATIONS

✚ Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, qui stipule que le conseil municipal peut autoriser le maire, jusqu'à l'adoption du budget, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements, dans la limite de 25 % du montant des dépenses soit :

- pour le budget Commune : 45 531,88 €
- pour le budget Eau et Assainissement : 63 335, 54 €

Accord du Conseil Municipal.

✚ Installation d'abribus

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Région lance actuellement une action pour l'équipement en abribus des transports non-urbains, par la prise en charge de l'équipement et de son installation (la dalle béton restant à la charge de la commune)

Il propose à l'assemblée de déposer une demande pour l'installation d'un abribus au Ragean côté « montant » et d'une station d'attente côté descendant.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Acquisition Terrain Cantarel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune souhaite acquérir une parcelle à l'indivision Cantarel située rue du Midi, en vue de l'élargissement de la voie communale.

Ce terrain de 103m² serait acquis au prix d'un 1€, les frais de notaire étant à la charge de la commune.

Accord du Conseil Municipal.

✚ Location temporaire Grange Puech

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par TERRYA pour la location de la grange PUECH de mars à mai afin d'y stocker des semences. Il propose de maintenir le loyer défini en 2021 : 243€ / mois.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- **Suppression poste enseignant** : L'Inspection académique a annoncé la fermeture d'un poste d'enseignant à la prochaine rentrée 2021/2022, son objectif est de développer une école de réseau de Territoires.

Les représentants des parents d'élèves ont été reçus par l'inspectrice d'académie. Un courrier d'opposition du conseil municipal va lui être adressé.

- **Implantation des colonnes de tri et ordures ménagères** : la communauté de communes va procéder au regroupement des zones de ramassage des ordures ménagères. La commune devra définir 4 lieux où seront installés les containers et colonnes de tri.

Après discussion, le conseil retient les 4 points suivants : ZA des Camps (même emplacement que l'existant), parking des commerces vers la Maison Puech, salle polyvalente et Teissonnières.

- **Personnel Ecole** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a procédé au recrutement de Mesdames GALLOT et AYMAR pour remplacer le personnel communal de l'école absent au cours du mois de janvier. Il les remercie ainsi que Mme PUECH qui est intervenue bénévolement.

- **Mise en conformité des captages** :

- Rencontre entre Monsieur le Maire et le géomètre sur place le 24 janvier en vue de régulariser l'achat du terrain à Mme BLANC.

- Canalisation d'eau sur la propriété Souquière : nécessité d'aucune plantation sur 5 m de part et d'autre. Demande par le propriétaire de pouvoir installer un compteur électrique dans le château d'eau.

- **Eclairage public** : Rencontre avec le Syndicat d'Electrification pour le projet d'enfouissement des lignes aux Planquettes et à Teissonnières.

Demande de particuliers pour obtenir l'éclairage public : pas en projet actuellement, au vue du coût élevé de l'électricité.

- **ENEDIS** : Devis en cours pour le changement des portes des compteurs actuellement en bois.

- **Déjections de cheval** : Malgré plusieurs rappels à l'ordre aux propriétaires, des déjections de cheval sont toujours constatés sur la voie publique, entraînant des nuisances et la plainte de plusieurs riverains. Un courrier recommandé leur a été adressé.

- **Haie** : Il est rappelé que les propriétaires de haie doivent les entretenir et que ces dernières ne doivent pas dépasser sur la voie publique. Un courrier a été envoyé à un propriétaire dont la haie gênait la visibilité.

- **Recherche de médecin** : Contact avec le Conseil de l'ordre pour connaître les potentiels d'accueil sur la commune (cabinet et de secrétariat).

- **Logement locatifs Lotissement du château d'eau** : La commission d'attribution des logements s'est réunie récemment. Les locataires arriveront au 1^{er} mars.

- **Marché Vézien** :

Prochain marché le 13 février - Buvette par l'Amicale des Anciens ?

▪ **Dates des prochaines élections :**

- Présidentielles : 10 et 24 avril
- Législatives : 12 et 19 juin

TOUR DE TABLE

- Projet de l'association des Amis du Bouchon Vézitien : rappel de l'accord du maire pour le projet d'implantation d'un auvent.
- Fibre : en cours de développement sur la commune mais pas encore en service.
- Décorations de Noël : un budget pourrait-il être prévu ? Commission à mettre en place
- Préau école : demande de bancs et porte-manteaux pour permettre aux enfants de s'asseoir et goûter à l'extérieur. A étudier + aménagement de la garderie
- Foot : projet d'aménagement d'un terrain synthétique. Rencontre entre les élus et les dirigeants du SCC le 10 février.
- Eau : problème de goût sur certains secteurs